



CP-2018-2019 : 2 avril 2019
Date d'adoption : 7 mai 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 2 AVRIL 2019, À LA SALLE KAMLOUP DU CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-DU-LOUP, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Dany Dupuis	Représentant	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Valérie Beaulieu	Représentante	Vents-et-Marées et Desbiens
Jennifer Gagnon	Représentante	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Doris Laliberté Kirouac	Représentante	Roy et Joly
Jovette Levasseur Rousseau	Représentante	Internationale Saint-François-Xavier
Claude Beaulieu	Substitut	La Croisée I et II
Diane Gagnon	Substitut	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Mélanie Chénard	Substitut	Lanouette
Amélie Charest	Représentante	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Émilie Laurendeau	Représentante	Sacré-Cœur
Magali Émond, présidente	Représentante et Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante polyvalente La Pocatière
Rachel Rioux	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	secondaire de Rivière-du-Loup
Chantal Landry, vice-présidente	Représentante	secondaire Chanoine-Beaudet
Hélène April	Représentante	CCSEHDAA

Étaient également présents :

Héloïde Dionne, secrétaire d'assemblée
Eric Choinière, invité
Sonia Julien, invitée

Étaient absents :

Conseil d'établissement des écoles : Monseigneur-Boucher, Saint-Louis (Kamouraska) et Saint-Bruno
Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 30)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 2 AVRIL 2019

CP-2019-04-1091

IL EST PROPOSÉ par Doris Laliberté Kirouac et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2 avril 2019
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 19 février 2019
- 1.4 Suivi au procès-verbal
 - Lettre semaine de l'action bénévole : diffusion

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

- 2.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire 2019-2022 – Résolution
- 2.2 Liste des écoles et actes d'établissement 2019-2020 – Résolution
- 2.3 Calendrier scolaire 2019-2020 – Résolution
- 2.4 Renouvellement du mandat du protecteur de l'élève
- 2.5 Politique sur les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et du premier au second cycle du secondaire
- 2.6 Processus de formation du CCSEHDAA 2019-2020

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Prix reconnaissance 2019 de la Fédération des comités de parents du Québec – candidature

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Colloque national de la Fédération des comités de parents du Québec

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot de la présidente et correspondance
- 5.2 Bourse du comité : « Une école dynamique, des parents engagés »
- 5.3 Rapport des représentants
 - a) Trésorière
 - b) Commissaire-parent
 - c) Délégué FCPQ
 - d) Comité consultatif des services aux élèves HDAA
 - e) Comité consultatif du transport
 - f) Agent de communications
- 5.4 Parole au public

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE

Mardi le 7 mai 2019, à l'école polyvalente La Pocatière

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2019

CP-2019-04-1092

IL EST PROPOSÉ par Hélène April et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 19 février 2019 soit adopté tel qu'il a été présenté, sous réserve de l'ajout de monsieur Claude Beaulieu à titre d'invité.

1.4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- LETTRE SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE : DIFFUSION

La présidente mentionne aux membres que la lettre pour la Semaine de l'action bénévole a été transmise aux directions d'école pour distribution aux parents bénévoles de la commission scolaire.

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE 2019-2022 – RÉSOLUTION

Madame Magali Émond informe les membres que la résolution concernant le projet de *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire 2019-2022* a été transmise aux Services éducatifs jeunes.

2.2 LISTE DES ÉCOLES ET ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020 – RÉSOLUTION

Madame Magali Émond informe les membres que la résolution concernant le projet de *Liste des écoles et actes d'établissement 2019-2020* a été transmise aux Services éducatifs jeunes.

2.3 CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020 – RÉSOLUTION

Madame Magali Émond informe les membres que la résolution concernant le projet de *Calendrier scolaire 2019-2020* a été transmise aux Services éducatifs jeunes.

2.4 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Monsieur Eric Choinière, secrétaire général de la commission scolaire, informe que le mandat de monsieur Guy Robitaille, à titre de protecteur de l'élève, vient à échéance au 30 juin 2019. Il recommande, au nom du conseil des commissaires, le renouvellement de son mandat pour les trois prochaines années. Il rappelle que M. Robitaille était venu rencontrer le comité de parents en décembre 2013.

CP-2019-04-1093

CONSIDÉRANT la présentation faite par monsieur Eric Choinière, secrétaire général, concernant le renouvellement du mandat du protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT les échanges intervenus;

IL EST PROPOSÉ par Marie-Lyne Cayouette et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents soit en accord avec le renouvellement de ce mandat.

SUIVI : Transmettre la résolution au secrétaire général.

2.5 POLITIQUE SUR LES RÈGLES DE PASSAGE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DU PREMIER AU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE

Madame Sonia Julien, directrice des Services éducatifs jeunes, dépose et présente le projet de *Politique sur les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et du premier au second cycle du secondaire* et répond aux questions des membres.

CP-2019-04-1094

CONSIDÉRANT la présentation faite par madame Sonia Julien, directrice des Services éducatifs jeunes, du projet de *Politique sur les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et du premier au second cycle du secondaire*;

CONSIDÉRANT QUE le comité de parents est conscient que la loi doit être appliquée;

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents est généralement en accord avec le document tel que déposé;

- **Quant au moment de l'annonce de la passation obligatoire d'un élève de 5^e année au secondaire :**
 - **QUE** les parents d'un élève qui passera obligatoirement de la 5^e année du primaire au secondaire soient avisés immédiatement lorsque leur enfant redouble une année durant son cheminement scolaire au primaire;
- **Quant à la demande de dérogation que les parents peuvent faire :**
 - **QUE** les parents soient encadrés lors du processus de demande de dérogation pour une année additionnelle à l'enseignement primaire de leur enfant;
 - **QU'**un modèle de lettre soit mis à la disposition des parents dans le but de les aider dans cette démarche;
 - **QU'**une liste des motifs raisonnables soit ajoutée à la présente politique (point 2.2);
 - **QU'**un guide d'information concernant le processus soit créé, présenté aux membres du comité de parents pour vérification et mis à la disposition des parents qui doivent passer par cette situation;
 - **QUE** les parents et leur enfant aient la possibilité de visiter l'école secondaire qu'il fréquentera ainsi que la direction de l'école secondaire, afin de les aider dans leur décision;

- **Quant à la décision à prendre par la direction de l'école primaire, à savoir où l'élève poursuivra son cheminement scolaire :**
 - **QUE** la commission scolaire s'assure que le processus est appliqué de la même façon dans l'ensemble des écoles de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup;
 - **QUE** la direction de l'école soit accompagnée d'une personne ou d'un groupe de personnes objectif lors de la prise de décision finale, à savoir si l'élève passera au secondaire ou si celui-ci sera admis pour une année additionnelle à l'enseignement primaire;
- **Quant au délai de consultation :**
 - **QU'**un délai suffisant (minimum d'un mois) soit accordé au comité de parents afin de répondre aux différentes consultations de la commission scolaire;
- **Quant à la présentation du document :**
 - **QUE** la section 7.0 soit écrite à la 3^e personne du singulier comme l'ensemble du document.

Le comité de parents tient à souligner qu'il apprécie que les articles de loi soient identifiés clairement en marge des paragraphes et que le document soit aéré et bien structuré.

SUIVI : Transmettre la résolution aux Services éducatifs jeunes.

2.6 PROCESSUS DE FORMATION DU CCSEHDAA 2019-2020

Madame Sonia Julien, directrice des Services éducatifs jeunes, explique aux membres qu'elle souhaite modifier le processus de formation du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) pour l'année scolaire 2019-2020. Elle invite les membres du comité de parents à lui faire part de leurs idées pour améliorer celui-ci.

Après échanges, les points suivants sont soulevés :

- En début d'année scolaire, envoyer un courriel aux parents répondant aux critères de formation du CCSEHDAA, plutôt que de transmettre un dépliant d'informations par le biais du sac d'école de l'enfant.
- Créer un questionnaire électronique que les parents intéressés pourront répondre avec des questions telles que le secteur, le degré scolaire et les raisons pour lesquelles ils souhaitent faire partie du CCSEHDAA et une case à cocher acceptant la divulgation de ces informations au comité de parents
- Tenir une assemblée générale d'information durant laquelle les parents intéressés pourront poser leur candidature. Il faudra déterminer la date à l'avance.
- Inviter les personnes intéressées à faire partie du CCSEHDAA à venir se présenter aux membres du comité de parents, lors de la rencontre d'octobre, dans le but de faciliter leur choix.

SUIVI : Retour lors de la rencontre du 7 mai 2019.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 PRIX RECONNAISSANCE 2019 DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC – CANDIDATURE

CP-2019-04-1095

Madame Magali Émond mentionne qu'elle a reçu une candidature pour le Prix reconnaissance 2019 de la Fédération des comités de parents du Québec. Il s'agit de madame Sophie Duguay (École Sacré-Cœur).

Elle présente la candidature et propose qu'elle soit proposée à la Fédération des comités de parents du Québec

CONSIDÉRANT la possibilité de souligner l'implication exceptionnelle d'un parent de la commission scolaire en soumettant sa candidature à un Prix reconnaissance 2019 de la Fédération des comités de parents du Québec;

CONSIDÉRANT l'implication de madame Sophie Duguay, au sein de multiples projets de l'École Sacré-Cœur.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Émilie Laurendeau et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE la candidature de madame Sophie Duguay (École Sacré-Cœur) soit présentée à un Prix reconnaissance 2019 de la Fédération des comités de parents du Québec;

QUE la présidente soit mandatée afin de préparer le dossier de candidature et le soumettre dans les délais prévus.

SUIVI : Transmettre la candidature à la Fédération des comités de parents du Québec.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 COLLOQUE NATIONAL DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC

La présidente informe les membres que 2^e colloque national de la Fédération des comités de parents du Québec aura lieu le 1^{er} juin 2019, à Boucherville.

Elle demande aux membres de transmettre l'information dans leur conseil d'établissement respectif et de l'informer si des personnes souhaitent y participer.

SUIVI : Transmettre les informations aux membres.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

Rien de spécial.

5.2 BOURSE DU COMITÉ : « UNE ÉCOLE DYNAMIQUE, DES PARENTS ENGAGÉS »

Madame Magali Émond fait un rappel aux membres concernant le programme de bourses « Une école dynamique, des parents engagés ». Un courriel sera transmis aux directions d'école au cours du mois d'avril.

5.3 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIÈRE

La trésorière, madame Marie-Lyne Cayouette, informe du solde du budget du comité de parents, en date de ce jour : 6 389,84 \$. 1000,00 \$ est mis de côté pour le Programme de bourses.

B) COMMISSAIRE-PARENT

Monsieur Claude Beaulieu informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du conseil des commissaires, notamment :

- Plusieurs octrois de contrat;
- Ajout de nouvelles classes de maternelle 4 ans à temps plein;
- Récréations prolongées.

C) DÉLÉGUÉ FCPQ

Madame Magali Émond informe que le prochain conseil général se tiendra le 13 avril 2019.

D) COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

Madame Hélène April informe que la prochaine rencontre du comité consultation des services aux élèves HDAA se tiendra le 17 avril 2019.

E) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Madame Marie-Lyne Cayouette informe que la prochaine rencontre du comité consultatif du transport se tiendra le 10 avril 2019.

F) AGENT DE COMMUNICATIONS

Madame Magali Émond informe que le site Internet du comité de parents est mis à jour régulièrement.

5.4 PAROLE DU PUBLIC

Il n'y a aucune intervention du public lors de cette rencontre.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2019-04-1096

IL EST PROPOSÉ par Chantal Landry et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE la séance soit levée à 22 h 00.

Prochaine rencontre : Le mardi 7 mai 2019, à 19 h 30, à La Pocatière.

Héloïde Dionne, secrétaire d'assemblée

Magali Émond, présidente